

« LAUREATS DE LA SAISON 1 : QUE SONT-ILS DEVENUS ? »

Entretien avec David Rigoulot du PETR du Pays du Sundgau, le 04/10/2018, par Frédérique Métivier-Lopez, INDDIGO

David, quelles sont les actions/orientations économie circulaire que vous menez en continuité avec la saison 1 ?

Le PETR a poursuivi trois orientations principales :

1. Le SCoT constitue un point d'orgue de l'expérimentation entre les principes de l'économie circulaire et de l'urbanisme. Les orientations règlementaires du SCoT inscrivent un objectif de « recyclage urbain » pour permettre une croissance démographique tout en limitant la consommation de la ressource foncière (utilisation des friches industrielles, rénovation d'anciens ensembles agricoles, restructuration du tissu urbain). Les objectifs de réduction de la consommation foncière, il est vrai, imprègnent tous les SCoT. Ce que l'application concrète des principes théorisés dans les groupes de travail de la saison 1 ont permis, c'est de partir des ressources économiques et écologiques du foncier agricole pour construire un modèle de développement où les objectifs de logements, de zones économiques ne se cannibalisent pas les uns avec les autres. Le SCoT du Sundgau est exécutoire depuis le mois d'octobre 2017. L'objectif actuel est de favoriser la chaîne de valeur des orientations définies à l'échelle du territoire de SCoT jusqu'aux projets urbains opérationnels.



Réunion publique du SCoT du Sundgau – friche de la Caserne de Gendarmerie Robelin – Ferrette

2. La Communauté de Communes Sundgau est lauréate d'un appel à projet sur l'économie circulaire, mis au concours par l'ADEME régionale, la Région Grand-Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Lauréate du concours, la Communauté de Communes est cheffe de file de ce projet qu'elle porte à l'échelle du territoire. La collectivité travaille en partenariat avec la Communauté de Communes Sud Alsace Largue et le PETR du Pays du Sundgau. La Communauté de Commune a élaboré une stratégie pour diffuser « l'ADN » de l'économie circulaire auprès d'entreprises volontaires. La collaboration entre les

Communautés de Communes et le PETR du Pays du Sundgau devrait favoriser d'entreprendre une démarche globale de l'économie circulaire, tant sur le volet économie que celui de la planification.

3. La poursuite du parcours art et nature Stuwa, avec la mise à l'honneur de l'économie circulaire pour le prochain événement. Depuis 4 ans le PETR du Pays du Sundgau porte le parcours Art et Nature « STUWA ». Pour l'édition 2019, un parcours STUWA dédié à « l'upcycling » avec la mise en place d'œuvres réalisées avec les « produits résiduels » des entreprises du Territoire.

Un appel à manifestation d'intérêt a été envoyé à toutes les entreprises cibles du territoire pour accueillir et/ou participer à la réalisation d'une œuvre. Un appel à candidature a été lancé auprès des artistes français, allemands et suisses. Pour cette édition, des artistes néerlandais sont également invités en raison de l'engagement des Pays-Bas dans l'économie circulaire. Les artistes devront réaliser une œuvre avec les produits résiduels des entreprises qui auront répondu favorablement à l'appel à manifestation. En 2019, chaque entreprise choisira l'artiste avec lequel elle souhaite travailler.

Le 2 juin 2019, le vernissage du STUWA #5 emmènera le public par un circuit en bus d'œuvres en œuvres pour leur inauguration dans les entreprises participantes.

Le « PARCOURS ART & Nature DU SUNDGAU STUWA » est une manifestation artistique permanente qui a pris racine dans le territoire il y a 4 ans, à l'initiative du PETR du Pays du Sundgau.

« La Stuwa » en langue alsacienne, désigne la « pièce à vivre » des maisons traditionnelles. C'est historiquement le lieu des discussions et des échanges sociaux et familiaux. Le PETR du Pays du Sundgau désigne ce projet culturel « STUWA », car l'objectif est de rassembler la population et de l'inviter au débat sur les questions de développement durable, par l'art contemporain. Thème de prédilection de STUWA : le développement durable.

Un des objectifs du PETR du Pays du Sundgau à travers le projet STUWA est d'impulser un dialogue avec les populations locales sur le thème du développement durable. La transition écologique et économique, nécessaire pour concilier le développement et la durabilité, revêt des aspects complexes et d'une grande technicité. Le risque est alors d'exclure les habitants des enjeux de transitions. C'est tout l'objet de STUWA, faciliter l'appropriation de ces enjeux pluriels et complexes par les populations locales.

Y a-t-il des nouvelles actions/orientations qui ont émergé ?

L'élaboration du projet de territoire va prochainement être engagé. Il s'agira de préciser les actions et le rôle des différents acteurs du territoire, dans le cadre d'une approche globale portant sur les questions de transition énergétique, d'aménagement du territoire, de développement durable. D'ailleurs un premier jalon a été fixé avec un voyage d'étude à venir en Allemagne, à Schönau-im-Schwarzwald, afin de découvrir de nouveaux modèles économiques pour la production d'énergie sur un modèle économique participatif.

Avec le recul, pouvez-vous indiquer les atouts et les freins à l'intégration de l'EC au projet d'aménagement ?

Un des gros atouts de l'économie circulaire est d'être un « concept caméléon », qui peut être mobilisé à peu près dans toutes les politiques publiques, mais aussi dans la mise en œuvre d'actions opérationnelles. Et ce, aussi bien pour un ministère qu'une PME locale !

Pour bien intégrer l'économie circulaire au sein d'un territoire aussi vaste que le Sundgau, travailler sur l'ensemble de la chaîne de valeur est une approche pragmatique. Elle permet une appropriation des principes de bons sens par l'ensemble des acteurs.

Enfin l'Humain et l'organisation de la gouvernance sont essentiels : l'économie circulaire, c'est un état d'esprit ! Il s'agit avant tout d'un travail de diffusion.

Le frein Numéro 1 est le changement de pratiques. Et le second, plus en lien avec la planification territoriale, réside dans la difficulté à mobiliser des acteurs dans un cadre institutionnel très classique et parfois rigide, là où de nouvelles méthodes de travail sont à inventer (co-construction, urbanisme négocié, plus de place pour les Partenariats Publics Privés, etc.).

« L'intérêt porté par le PETR du Pays du Sundgau au concept d'économie circulaire a émergé à partir d'un besoin : développer une stratégie cohérente pour réinvestir les friches d'un territoire. Les friches du territoire du Sundgau, marqueurs de mutations brutales qui imprègnent les tissus urbains, ont été identifiées comme des espaces de développement économique privilégiés.

L'opportunité de localiser des activités tertiaires et secondaires sans consommer davantage de foncier agricole. Cet objectif est un premier jalon de l'engagement du territoire dans une stratégie d'économie circulaire. Dynamiser le tissu économique et valoriser le patrimoine architectural, sans détruire les activités économiques agricoles et les écosystèmes. Une boucle vertueuse construite en intégrant la philosophie de l'économie circulaire.

L'économie circulaire est un outil opérationnel du développement durable. Il permet de tester des équilibres viables entre les intérêts écologiques, économiques et sociaux d'un territoire. »

David Rigoulot, Chargé de Missions SCoT et Économie Circulaire, Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau